Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260327-28_2026-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2026.

Présents : DUBOIS Jean-Luc, FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, TILLARD Nathalie, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, GUÉRIN Ronan.

Absente excusée : RUEL David a donné pouvoir à GUÉRIN Ronan.

Secrétaire de séance : MÉAR Jean-Pierre.

OBJET : DÉSIGNATION d'un REPRÉSENTANT auprès du CENTRE LOCAL d'INFORMATION et de COORDINATION (CLIC)

Le Centre Local d'Information et de coordination est un service social qui assure les missions d'accueil, information, orientation et conseil auprès des personnes âgées et handicapées à tous les âges de la vie, et à leur entourage. Ce service à destination du grand public et des professionnels mène régulièrement des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement de la perte d'autonomie.

En tant que membre de droit de l'assemblée générale, la commune de Langouët est amenée à désigner un représentant au sein des instances du CLIC. Cette personne sera l'interlocuteur du CLIC sur la commune.

Après délibération, le conseil municipal désigne, ***à l'unanimité***, Madame FLAUX Florence, représentante de la commune de Langouet auprès du CLIC.

Certifié exécutoire
Affiché le 03 avril 2026
Le Maire,

DUBOIS Jean-Luc.